GOUVERNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE & ENERGETIQUE

Eléments de réflexion

Présenté par Dominique Lévèque 21-11-2019

Les organisations, les Etats, nos sociétés, sont soumis à un niveau d'incertitude impressionnant : changement climatique, transition énergétique, Brexit, révolution numérique, pression migratoire, mal-développement, etc. Pourtant, notre façon de prendre des décisions pour agir semble faire fi de cette nouvelle donne. Avons-nous seulement conscience de la manière dont nous raisonnons pour appréhender une décision ? Peut-on appréhender une situation complexe comme nous appréhendons une situation compliquée ? Quelle est réellement la différence entre les deux ? Quels sont les indicateurs du monde comme il va ou ne va pas ?

Un exemple : le développement durable (DD) qui essaime ses objectifs et ses indicateurs. Il suscite de multiples interrogations, voire des critiques, une chose est sûre : il est sans conteste devenu l'horizon normatif des projets, programmes et politiques d'aide publique au développement jusqu'à accompagner depuis 10 ans les stratégies d'entreprise.

Alors que les pollutions, la destruction des écosystèmes et la disparition des espèces ont atteint des niveaux rarement égalés, dans un contexte de tensions sociales qui s'amplifient pareillement depuis 10 ans et d'angoisse du retour d'une crise financière et/ou économique, ce nouvel objet de séduction reste sinon problématique, du moins nécessite d'être sans cesse interrogé. Peut-on considérer que cet horizon normatif qui depuis plus de 30 ans est censé assurer un équilibre à la fois économique, social et environnemental, est globalement positif ?

Faire du développement durable est-ce agir pour l'environnement ? Il est souvent avancé que son seul problème est un problème de délai dans sa réalisation, alors que l'on pourrait tout aussi bien se demander si la définition même du concept et les instruments de politique de mise en œuvre ne tendent pas à limiter la prise de responsabilité directe sur les questions d'environnement. En réalité, pour une grande part, cette dynamique semble avoir relevé au départ d'un double mouvement : la récupération d'une critique écologique (jugée trop « radicale »), et la volonté de contrôle par des opérateurs privés du processus de production des normes, ainsi que de leur institutionnalisation au travers d'une gouvernance qui ne remet pas profondément en cause leur logique de développement et de profit.

On pourrait évoquer le bilan des *Objectifs de développement durable* (ODD) : en septembre 2019, un rapport mondial sur le développement durable (GSDR, Global Sustainable Development Report) a été publié sous l'égide des Nations unies. Rédigé par 15 experts scientifiques indépendants, il montre le chemin parcouru par rapport aux 17 Objectifs de Développement Durable, appelés également /« Agenda 2030 », adoptés par tous les États membres des Nations unies en 2015. Il décrit le monde en matière d'éradication de la pauvreté et de promotion d'un développement durable et les actions engagées en vue d'atteindre les grands objectifs que se sont fixés tous les pays du monde pour 2030. Mais où en est-on de leur réalisation ?

1) Quel progrès?

Walter Benjamin chercha en son temps, sans être vraiment compris, à déjouer les pièges du positivisme et du scientisme du XIX^e siècle en interrogeant l'idée du progrès conçu comme un temps « homogène et vide » dans lequel chaque étape trouve sa place annoncée. Une conception qui exclut les boucles récursives : ce qui eut lieu une fois ne reviendra pas une deuxième et une troisième fois, prétendent les historiens positivistes et tous ceux qui croient

qu'il y a un sens de l'histoire. Contre ces illusions, Benjamin propose une nouvelle façon de raconter l'histoire où le sens jaillirait de l'association du présent et du passé. Avant d'être un discours, l'histoire est faite d'images. Constatant la faillite de l'ambition des Lumières sur le fait que le progrès technique ne correspond pas automatiquement à un progrès moral, il prend acte de l'absence de garantie objective au projet d'émancipation.

Plus près de nous, en 1979, l'historien et philosophe allemand Hans Jonas publie *Le principe responsabilité*, en réponse au *Principe espérance* de son compatriote philosophe Ernst Bloch (1). La croyance dans le progrès, c'est-à-dire l'utopie de la transformation indéfinie, et forcément positive, de la nature et de l'homme a fait son temps : Jonas en entreprend la démonstration, ce qui l'amène à mettre en cause la plupart des postulats de la "modernité". Nous savons tous désormais la finitude du monde, nous savons tous que les ressources de la nature ne sont pas inépuisables. Mais Jonas va beaucoup plus loin : il affirme que l'homme est en passe de devenir le pire ennemi de l'homme (« nous sommes en danger permanent d'auto-destruction collective »). Il y a plus : la disjonction de l'Etre et de la Valeur (« seul l'homme est créateur de valeurs », « rien ne vaut en dehors de l'humain ») sur laquelle repose la "foi" des modernes est, selon Jonas, à remettre en question, ce qui appelle une métaphysique claire et explicite. A rebours de toute la philosophie contemporaine, en particulier déconstructionniste, Jonas pose en réalité la question de la valeur de l'Etre.

Le point de départ de sa théorie n'est pourtant qu'un simple constat, celui d'un renversement complet des relations entre l'homme et la nature: longtemps la nature, à la fois belle et hostile, fut le cadre immuable, protecteur ou menaçant, d'une vie humaine ressentie comme essentiellement précaire. Aujourd'hui le pouvoir technologique a rendu la nature « altérable à volonté », puis en a fait en même temps « un être fragile et menacé" qui, à l'instar d'un être humain, ou plutôt, comme un enfant, semble dire Jonas peut être tenu désormais pour un objet de responsabilité. Nous assisterions en effet à une « mutation sans précédent » de l'action humaine dont il est temps de prendre conscience: il n'est plus sûr que l'humanité trouve demain les conditions de possibilité de sa survie. D'où la nécessité où nous nous trouvons aujourd'hui de nous poser au minimum la question suivante : cet avenir fragile et menacé, le voulons-nous encore? Ou bien nous en laverons-nous les mains? Après tout, la proposition "Après nous le déluge..." peut valoir. Je peux raisonnablement « préférer la destruction du monde à une égratignure de mon petit doigt » (2), constatait déjà le penseur écossais David Hume en son temps (pour qui la raison n'a aucun pouvoir sur nos passions, notamment sur l'égoïsme, au risque de nous mener au chaos)...

Ce qui est délicat dans l'exercice de Jonas, c'est que posant pratiquement, comme dit la philosophe française Cynthia Fleury, « l'heuristique de la peur comme outil méthodologique », le risque est grand et de réussir « à se faire peur » et de nourrir une instrumentalisation de la peur, comme on peut le voir chez certains dirigeants ou mentors de la collapsollogie, sans être assuré pour autant qu'en projetant la menace nous produirons une contre action pour juguler cette menace.

Pétris d'optimisme volontariste, nous avons longtemps cru que le progrès s'appliquait aussi à la politique comme à la science ou à la technique. Les déconvenues les plus cruelles n'ont pas remis en cause la croyance qui entoure le mécanisme central de la démocratie : le suffrage universel. Au point d'avoir considéré ses commencements incertains comme les hésitations naturelles d'un avènement toujours douloureux de l'histoire. À la fin, la vérité l'emporterait. Quitte à faire oublier ces commencements par l'amnésie pure et simple, ou par la minimisation des pratiques de corruption, fraude ou pression qui entamaient voire démentaient la légitimité du vote. De fait, les vieilles ficelles de la politique avaient reculé lentement mais sûrement, même si elles avaient subsisté dans quelques pays ou régions, vus

comme les représentants d'un folklore exotique presque comique, mais qui seraient un jour ou l'autre fatalement gagnées à la vertu politique. À la fin du siècle et du millénaire, une prophétie malheureuse avait même annoncé le triomphe universel de la démocratie libérale valant à son auteur, Francis Fukuyama, la célébrité, puisque les prophéties de bonheur valent plus que les prophéties de malheur.

Notre optimisme peut-il encore résister aux multiples désillusions du présent ?

Est-il impossible de penser à la fois avec Ernst Bloch en évitant les impasses des rêveries holistiques et avec Hans Jonas, en évitant de sombrer dans le collapsologique ? Egalement avec Jean-Jacques Rousseau ou encore le philosophe, naturaliste et poète américain Henry David Thoreau ?

Redécouvert ou découvert ces dernières années, à la faveur des mouvements de désobéissance civile de par le monde. Le mot de « désobéissance civile » est associé à Thoreau (3) à raison : c'est le titre en français de l'un de ses textes, *Walden*, son journal publié en 1854 sur sa vie passée pendant un peu plus de deux ans dans une cabane. Il n'y donne pas seulement à lire son expérience d'une vie autosuffisante et frugale, passée au plus près de la nature, il y expose les bienfaits de la marche à pied qu'il effectue tous les jours dans les forêts du Maine qui le font approcher d'un certain art de vivre, il y offre des trésors de ressource philosophique qui vont bien au-delà du cantique écologiste qui sera fait sien par des générations d'écrivains américains et de figures de la *beat génération*, en donnant à réfléchir sur la nécessaire préservation des ressources et la protection de la nature.

2) la question de l'assentiment et du dissentiment en démocratie

L'histoire de l'humanité est marquée par de nombreuses révoltes.

L'histoire contemporaine de la démocratie pas moins, avec ses *révoltes logiques* (4) ou illogiques. Sans doute parce que les raisons ou les prétextes de se révolter ne manquent pas et que le sentiment d'injustice, l'angoisse devant l'avenir, sont les sentiments humains les plus partagés dans le monde. Mais en démocratie, s'engager dans une lutte contre l'oppression, la ploutocratie, la confiscation du pouvoir, le dévoiement de l'Etat de droit, l'injustice, l'inégalité, etc. est un geste qui s'exprime sous une forme d'action politique acceptable.

Parmi ces formes se trouve la *désobéissance civile* qui permet à un individu - ou un groupe d'individus - qui entend s'affirmer comme citoyen, de refuser, de façon non-violente, collective et publique, de remplir une obligation légale ou réglementaire parce qu'il la juge illégale, indigne ou illégitime. La pratique de cette forme d'action semble se répandre de plus en plus prenant le pas sur des formes revendicatives politiques plus conventionnelles. Elle est considérée avec méfiance, certains ne voulant y voir que la réaction d'une conscience infantile contrariée, puisqu'elle n'est pas articulée à un projet de changement politique; d'autres considèrent qu'elle met la démocratie en danger en rendant légitime un type d'action dont l'objet caché ou dévoyé pourrait être d'en finir avec l'État de droit.

Un livre, *Pourquoi désobéir en démocratie* (2011), écrit par une philosophe (Sandra Laugier) et un sociologue (Albert Ogien), décortique le sens politique de la désobéissance, en l'articulant à une analyse approfondie des actes de désobéissance civile qui se répandent dans la France d'aujourd'hui, à l'école, à l'hôpital, à l'université, dans des entreprises, etc. Il montre comment ces actes s'ancrent avant tout dans un refus de la logique du résultat et de la performance qui s'impose de plus en plus comme un mode de gouvernement qui plus est, dans bien des cas, sans moyens afférents. À la dépossession qui le menace - de son métier, de son autonomie, de sa voix - le citoyen ne pourrait alors répondre que par la désobéissance, dont le sens politique doit être évidemment interrogé.

Nous ne pensons pas qu'il faille faire de la désobéissance *Le principe Démocratie* et certainement pas encourager le rejet du politique, nous croyons juste qu'il est utile de comprendre à la bonne hauteur la nature de l'exigence de «démocratie» exprimée par les

mouvements de désobéissance civile traduisant leur idéal de forme de vie et plus secondairement leur idée de forme de gouvernement et d'institutions. Nous croyons que ce n'est pas désacraliser la démocratie que de s'aviser de temps à autre de la pertinence des processus de consentement à la société, de l'adhésion réelle de tous aux principes adoptés pour « faire commune », de la participation de tous à leur nécessaire évaluation, à leur nécessaire modernisation. La démocratie ne se résout pas à la recherche du consensus, elle doit aussi savoir faire avec la discussion, se nourrir de la confrontation et du dissensus et se défier de la « servitude volontaire ». Nous pensons qu'elle devrait sans doute songer à mieux mettre l'individu au centre de ses préoccupations et de ses chaînes de décision, pour qu'il ne s'en sente pas déposséder.

« La démocratie s'invente sur le terrain dans la conjugaison de voix dissidentes et singulières, sans en supprimer l'irréductible pluralité ». Il serait absurde de s'interdire par principe d'essayer de réfléchir et d'inventer de nouvelles formes d'organisation politique. Comme il serait paradoxal d'en tirer comme conclusion que la démocratie est bonne à jeter. Car il n'y a qu'en démocratie que l'on peut désobéir. On ne désobéit pas dans les régimes totalitaires, on est réprimé, on peut même être tué.

3) Décarboniser l'économie & réhabiliter la cura

« Écologistes, qu'allez-vous brailler à l'amélioration climatique auprès d'États qui vous narguent en polluant chaque jour davantage, alors qu'il est urgent d'agir sur un terrain où les questions n'ont rien de mondanités intellectuelles. Des questions telles que :

- Comment passer des terres empoisonnées par l'agro-alimentaire à leur renaturation par la permaculture ?
- Comment interdire les pesticides sans léser le paysan qui, piégé par Monsanto, Total et consorts, détruit sa santé en détruisant celle des autres ? Comment rebâtir sur des bases nouvelles ces petites écoles de village et de quartier que l'État a ruinées et interdites pour promouvoir un enseignement concentrationnaire ?-
- Comment boycotter les produits nocifs et inutiles que le harcèlement publicitaire nous enjoint d'acheter ?-
- Comment constituer des banques d'investissement local où la monnaie d'échange palliera opportunément l'effondrement monétaire et le krach financier programmé ?
- Comment couper court aux prélèvements fiscaux que l'État affecte aux malversations bancaires, et entreprendre de les investir dans l'autofinancement de projets locaux et régionaux? Surtout, comment propager partout le principe d'une gratuité que la vie revendique par nature et que le fétichisme de l'argent dénature. Gratuité des trains et des transports publics, gratuité des soins, gratuité de l'habitat et de l'autoconstruction, gratuité graduelle de la production artisanale et alimentaire locale.... », Raoul Vaneigem (in « La renaissance de l'humain est la seule croissance qui nous agrée », projet de publication en cours d'une tribune sur le site du PRé)

La problématique du Pré peut paraître a priori assez différente de la problématique libertaire. Encore que sur certains points de nos analyses, nos emprunts à la philosophie sociale d'un Proudhon ou d'un Dewey, notre attachement au mutuellisme, au développement individuel par exemple, notre positionnement anti-autoritariste, la recherche d'une société durable qui n'exclut pas par principe des formes d'auto-organisation ici ou là, notre intérêt pour la

démocratie associative, et même la « social-écologie » que nous essayons de promouvoir, pourraient être qualifiées par certains aspects de « libertaire »... La réalité et l'imaginaire ne sont pas pour le PRé antinomiques.

Ce dialogue du réel et de l'utopie surgit régulièrement depuis la création du PRé en 2010. Il va jusqu'à se pratiquer en beaucoup de ses membres et sympathisants. Cette tension se faufile sans arrêt dans nos propres repères individuels. Nous ne croyons pas que le réel doive se limiter à ce qui existe. Nous « militons » pour que les frontières de l'impossible soient repoussées grâce à une meilleure connaissance du poids tyrannique du passé comme celui des imperfections de chacune et chacun (pas seulement celles de nos gouvernants, mais aussi celles que l'on perçoit le matin dans sa salle de bain, devant sa glace, mais qui sont vite oubliées dans les cafés du commerce de nos dénonciations ordinaires).

Ce qui nous différencie assurément avec Raoul Vaneigem est notre rapport à l'Etat et au fédéralisme. Si nous ne détestions adjectiver à tout va, on pourrait cependant qualifier ce chemin de traverse par l'expression paradoxale de social-écologie libertaire. Social-écologie, pour l'action au sein des institutions, sa volonté de lier enjeux écologiques et question sociale, et sa vision de l'à-venir. Libertaire, pour l'arrachement à la tendance normalisatrice de ces mêmes institutions. Alors certes, cette visée est loin d'être la tasse de thé de certains anarchistes satisfaits de leurs poses face au monde. Ou des technocrates purs et durs collés à leur tableau Excel. Les premiers croyant dur comme fer avoir des droits de propriété sur l'utopie, et les seconds, sur le réel.

Ce n'est pas que nous nous plaisons, au PRé, à cultiver un tel paradoxe devant la complexité du monde, mais nous avons juste l'envie de tenter, fusse de manière gauche, de se définir en positif, en ne se contentant pas d'une étiquette négative limitée (Cf. l'antilibéralisme ou l'anti-ultra libéralisme des mouvements sociaux des dernières années). Car depuis la fin des années 90, tant le réel de la politique institutionnelle que le réel de la critique sociale apparaissent en mal d'utopie. Il ne nous froisse donc pas - bien au contraire - que l'utopie puisse nourrir le réel et inversement le réel, l'utopie. Mais restons lucides : ne méconnaissons pas qu'à certains moments de l'histoire, la société a été malade d'un trop-plein d'utopie et, à d'autres, de trop peu d'utopie.

Laquelle de ces deux situations vivons nous aujourd'hui?

"Les rêves n'ont plus d'repaires", dit la chanson. Cette nostalgie, qui balise de ses feux intermittents notre quotidien et alimente notre mélancolie, réussira-t-elle à nous mettre en colère et en mouvement pour autre chose que pour le prix de l'essence ?

Car quel est le défi premier de nos sociétés actuellement ?

Sans nul doute il est de remédier aux dislocations internes aux continents, jusqu'en Europe même, et de s'attaquer aux facteurs de risque majeurs que sont le dérèglement climatique et la pollution de la planète, ainsi que l'endettement privé. Su ce dernier point, il n'y a rien de plus urgent que d'élaborer les moyens d'identifier les meilleures pistes à suivre pour les politiques publiques, à commencer par celles ayant trait à la transition écologique & énergétique. Mais avec quel modèle macro-économique dans une situation loin d'être à l'équilibre où nous restons encore dans les suites de la crise financières de 2018, dans un chômage de masse, et avec des taux d'intérêt négatifs ?

La question de la contrainte climatique et du niveau d'endettement privé sont fondamentaux. Un endettement privé excessif freine les investissements d'avenir, à commencer par ceux qui sont absolument nécessaires pour faire face au changement climatique. Gaël Giraud, économiste en chef de l'AFD a évalué en 2017 que pas moins de 90 000 milliards de dollars devront être mobilisés, au cours des 15 prochaines années, à l'échelle planétaire, sous forme d'investissement dans les infrastructures vertes. La priorité étant également que dans le même temps, l'Etat finance les investissements nécessaires car « l'urgence climatique » est bien là.

Qui peut réfuter que le but premier de nos sociétés soit d'orienter obstinément nos économies vers un monde bas-carbone ? Qui ne voit que plus on produira des biens et des services, plus on augmentera le stock de gaz à effet de serre qui sature l'atmosphère ? Qui peut douter que la hausse des températures et la multiplication des aléas climatiques vont continuer de détruire le capital et le PIB des nations, entraînant baisse de fertilité des sols, de la biodiversité, destruction des littoraux par la montée des eaux, fonte des glaciers et assèchement des rivières (par ailleurs empoisonnées par les pollutions), récurrence des typhons, des tempêtes, des ouragans, des secousses et des raz-de-marée ravageurs... ?

Il est acquis que les glaciers du Groenland fondent de plus en plus sur le haut à cause des températures plus élevées, mais ils fondent aussi sur la périphérie parce que les eaux des océans sont plus chaudes. En Arctique et en Antarctique, l'eau à l'état solide (la cryosphère) est particulièrement impactée. Dans cette région, on n'a pas vu un tel réchauffement depuis 2012. La question est posée s'il s'agit de simples variations saisonnières ou pas.

En Antarctique, 91 volcans ont été de surcroît découverts endormis sous 2000 mètres de glace consécutivement au réchauffement climatique et la fonte des glaces ce qui ne laisse pas d'inquiéter les chercheurs. Les grandes éruptions volcaniques libèrent d'énormes quantités de soufre injectées dans la stratosphère qui se transforment en aérosols, atténuant ainsi le rayonnement solaire et ont tendance à refroidir le climat durant quelques années. Si jusqu'à peu, on en savait pas trop quantifier le phénomène, une équipe internationale a élaboré une nouvelle méthode (Cf. présentation in revue *Nature Geoscience*, *août 2015*) pour mesurer et simuler avec précision le refroidissement induit.

Gaël Durand, chercheur à l'Institut des Géosciences de l'Environnement de l'Université de Grenoble note pour sa part que cette situation - la fonte des glaces et le phénomène de réchauffement - est symptomatique de ce qu'on observe depuis une vingtaine d'années : « une hausse rapide des températures : globalement la température a augmenté de 1°C par rapport à la période préindustrielle. Si on regarde sur l'Arctique, cette augmentation est plutôt autour de 5°C c'est ce qu'on appelle "l'amplification polaire". La perte de masse du Groenland contribue, à lui seul, au deux tiers de l'élévation du niveau de la mer. Le 13 juin, deux milliards de tonnes de glace ont fondu en une seule journée. La calotte du Groenland perd, en moyenne, chaque année, 200 milliards de tonnes de glace. Cela signifie qu'1 % de la perte de la masse s'est concentrée sur cette seule journée : l'événement est significatif. »

S'agissant des cyclones, gardons en tête que l'énergie libérée par un cyclone atteint les 200 à 300 kilotonnes par seconde (bombe d'Hiroshima : 20 kilotonnes) !

La France n'est pas sans reproche sur la question de la maîtrise de l'énergie et du bas carbone.

Il y a cependant du mieux. Ainsi, la consommation française d'électricité est stable ou en baisse depuis 2010.

En 2019, la consommation d'électricité française devrait connaître un léger recul et se situer selon toute vraisemblance à son plus bas niveau depuis 10 ans. Ce que devrait confirmer RTE (Réseau de transport d'électricité) lors de la présentation du Bilan énergétique 2019 présenté en début d'année prochaine. Il faut y voir la résultante des efforts engagés en matière d'efficacité énergétique et la tertiarisation de l'économie. 2019 pourrait être également marquée par une baisse de la production d'électricité de 2% par rapport à 2018 (537,7TWh produits en France), du fait d'une production d'électricité d'origine nucléaire en baisse; du fait sans doute aussi à une production hydraulique en recul en raison de conditions météorologiques défavorables, et du fait surtout d'un gros recul de la production d'électricité à partir de charbon.

Il reste que la France n'a pas bougé en matière de « fiscalité écologique », conséquence (éphémère ?) du phénomène des *Gilets jaunes* et n'a toujours pas trouvé les financements nécessaires.

On peut cependant s'interroger sur le niveau d'utilisation des pesticides en Europe et singulièrement en Espagne et en France, les plus gros consommateurs (dû au fait que ces pays sont les principaux producteurs agricoles d'Europe), suivis de près par l'Italie et l'Allemagne, sur son éventuel baisse. Alors que le rapport français de la mission conjointe des députés et des sénateurs en 2018 est accablant sur la question de l'impact des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement et que l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a estimé de son côté que l'action de l'Etat était insuffisante pour protéger les abeilles et insectes pollinisateurs contre les pesticides, pointant notamment du doigt les dérogations trop fréquentes accordées aux agriculteurs pour autoriser leur usage.

En France, la baisse en valeur absolue est sans doute assez exacte, mais en regard des NODU (Nombre de Doses Unités, un indicateur retenu par le ministère français de l'agriculture, conçu dans le but d'encourager la baisse réelle de l'usage des pesticides.) permettant de mesurer le nombre de traitements d'une culture, indépendamment de la quantité du produit utilisé, ça l'est sans doute moins.

En revanche, il est satisfaisant de constater la diminution de 38 % de l'utilisation des pesticides en usage non agricole (dans les parcs, les espaces urbains...) entre 2015 et 2016 (grâce à la loi Labbé de 2014 et au volontarisme des collectivités locales) et sa progression continue vers la baisse depuis lors.

Comme on ne peut que se réjouir du retrait de 38 substances préoccupantes au niveau européen (entre 2018 et 2019) et de la baisse enregistrée de 30% des quantités vendues de produits phytosanitaires à usages non agricoles (entre 2017 et 2018), en lien direct avec l'évolution de la réglementation.

On peut cependant se poser la question du niveau d'ambition des remèdes détaillés en avril 2019 dans le plan gouvernemental français de réduction des phytosanitaires, nonobstant le plan bio et le plan d'investissement des 5 milliards dédiés à l'agriculture.

Depuis quelques mois pourtant, Emmanuel Macron s'échine à convaincre qu'il peut incarner l'écologie. Après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, celui du méga centre commercial d'EuropaCity, de la montagne d'or en Guyane, ou encore le ralliement à la liste *Renaissance* aux Européennes d'un ancien secrétaire national d' Europe Ecologie-Les Verts (EELV), Pascal Durand et d'un ancien ministre EELV, Pascal Canfin, on sent le Président chercher comment il pourrait poser des actes qui ne soient pas que des annonces ou de la communication, qui ne soient pas que du *green bashing*. Lui qui n'a jamais caché sa volonté de disrupter, d'innover, de changer les règles, voilà peut-être une occasion de la traduire positivement au plan de la transition écologique et sociale. En faisant dans le « lourd », le concret et en fixant un agenda.

Le premier ministre, Edouard Philippe, lui-même, qui pouvait ne pas apparaître comme prioritairement sensible aux enjeux écologiques, assure qu'il s'est converti et promet de placer les questions environnementales au cœur d'un « acte II du quinquennat ». Un discours qui n'est évidemment pas dénué d'arrière-pensées politiques, car il s'agit aussi pour la majorité présidentielle de couper l'herbe sous le pied à EELV et à Yannick Jadot, sa tête de liste aux dernières élections européennes, sortis confortés des élections européennes (comme souvent ces dernières années lors de ce type de consultation), et dont l'exécutif - et à vrai dire, l'ensemble des formations politiques - conteste le « monopole » sur l'écologie.

L'exécutif fait savoir sa ligne : il est possible de concilier « la force de la croissance » et la production de richesses avec une « accélération écologique », quand ses détracteurs affectent d'être persuadés qu'il est impossible de répondre à l'urgence climatique sans changer de vision et de visée du monde. Un constat qu'a semblé énoncer pareillement de son côté le Haut conseil pour le climat (un comité d'experts installé par le président Macron), quand il note (dans un

rapport rendu le 25 juin) que les efforts de l'Etat ne sont pas à la hauteur pour réduire l'empreinte carbone de la France.

En matière d'énergies renouvelables, par exemple, le compte n'y est toujours pas selon la Commission européenne qui a estimé (dans un avis rendu en juin 2019) l'ambition de la France insuffisante pour atteindre ses objectifs européens. Le gouvernement a pourtant repris à son compte les objectifs de la loi de transition énergétique dans sa feuille de route énergétique, prévoyant d'y consacrer 71 milliards sur la période 2019-2028, dont 20 milliards pour des nouveaux projets. Ce qui ferait passer de 5 milliards à 8 milliards d'euros les dépenses annuelles de soutien à l'électricité renouvelable, avec une priorité au solaire et à l'éolien. Le gouvernement a aussi engagé une simplification des procédures de déploiement des énergies renouvelables.

L'enjeu pour le Président Macron, s'il y consent, s'il le décide, est quadruple : faire des gestes concrets à haute valeur et portée significatives en faveur de la transition écologique & énergétique, rattraper par la manche la gauche progressiste qui a voté pour lui, comme cette partie de l'électorat centriste sensibilisé par l'urgence climatique, garder ou séduire plus largement le reste de l'électorat plutôt prioritairement sensible aux thèmes de la sécurité, des impôts, la propreté et l'aménagement urbain, c'est à dire ceux-là mêmes traditionnellement prêtés à la « droite », laquelle pourrait accrocher cependant sur la dimension protection de la transition écologique.

L'enjeu est également de combler un manque actuel dans la société française, en mal de projet politique :

Celui qui saura écrire les premières lignes d'un nouveau récit politique faisant de l'écologie un nouveau modèle de protection et de prospérité partira avec un atout certain pour les prochaines échéances.

Accessoirement, ce pourrait être l'occasion aussi pour le gouvernement de sortir d'un positionnement politique de centre droit qui engonce le Président de la République et l'éloigne trop de son ambition politique du départ.

Est-il permis de souligner que ce qui est non moins en jeu, c'est aussi le lien entre le pays et Emmanuel Macron ?

Ce changement de pied est dans l'ordre des possibles quand on relit avec Olivier Abel, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montpellier et ancien élève de Paul Ricœur (qui dit d'Emmanuel Macron « qu'il a eu le courage de rompre avec l'idéologie technocratique du « zéro idéologie » in les débats de l'Obs 13-07-2017) - cet article de lui publié dans la revue Esprit en 2011, dans lequel il se pose la question de « comment restaurer une forme de discours et de responsabilité politique qui rétablisse la confiance dans la parole politique et l'action politique » ou quand il témoigne de sa conscience du manque d'idéologie opératoire, susceptible de « restaurer l'agir politique », de « reconstruire notre imaginaire politique » et de « reposer la question des finalités ».

Prendre soin de la Terre, mais aussi des Hommes, car tout est lié, la Terre est l'englobant dans lequel nous vivons, qui permettra à l'espèce humaine de vivre, durablement ou pas. Ou de finir comme les dinosaures. Tel est le défi collectif actuel. Cela devrait nous inciter à retrouver le sens de la *cura* telle qu'on a pu la penser dans l'Antiquité chez Ennius, Horace et Cicéron, ou plus près de nous chez Pascal, Sartre, Kierkegaard ou encore Heidegger, etc.

La *cura*, c'est-à-dire le souci, la sollicitude (chez Ennius), la prévenance, l'inquiétude que l'on a pour quelqu'un, le soin (l'attention à l'autre chez Cicéron). Nul besoin de recourir aux produits sémantiques des cuisines universitaires américaines, tel que la théorie, la philosophie du *care* (de l'anglais *Ethics of Care*; elles trouvent leur origine dans une étude publiée par Carol

Gilligan en 1982 aux Etats-Unis) pour en comprendre le sens et surtout pour éviter les contresens, qui ne réussissent qu'à accentuer la pollution « globish » sur la langue française.

Professeure de philosophie à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne, Sandra Laugier travaille depuis plus de 20 ans sur cette forme de réalisme « ordinaire » (au sens de « *realistic* ») assez absente des théories sociales et morales contemporaines, qui ont en effet tendance à réduire les activités et les préoccupations du *care* à un souci des faibles ou des victimes, sans véritable enjeu politique. C'est la grosse différence avec l'acception américaine.

Au contraire, la perspective du *care*, telle qu'elle se l'ait approprié, de la *cura*, dirons-nous ici de préférence, est indissociablement éthique et politique, et cela change tout : elle élabore une analyse des relations sociales organisées autour de la dépendance et de la vulnérabilité. Y compris en réplique à la « position originelle » décrite par John Rawls.

De la même façon, notre ami Serge Guérin (5) s'intéresse à l'enjeu politique de la cura / care dont il ne cesse, très utilement, d'explorer tous les traductions pratiques. Avec lui, nous considérons que la cura, le soin, le souci des autres « doit déboucher sur une nouvelle construction politique à la fois plus équitable envers les femmes et plus solidaire avec les plus fragiles. Elle implique aussi une écologie de la bienveillance comme attention à l'environnement, aux équilibres économiques et sociaux mondiaux et à l'avenir des jeunes générations. Elle s'inscrit dans la perspective et la construction d'une société plus démocratique, incluant la vulnérabilité potentielle de l'ensemble des individus et qui pense le social en fonction des besoins et des réponses permettant d'améliorer la vie de chacun tout en prenant aussi en compte les conditions d'exercice de ces soins ou de cette sollicitude à l'autre. Cette notion de vulnérabilité potentielle doit être comprise comme étant un état non nécessairement statique et uniforme mais aussi transitoire ou parallèle à des zones de force. De la même façon que l'individu porte des identités multiples, il peut aussi être fragilisé sur un point tout en étant parfaitement en capacité d'autonomie et d'aide sur d'autres plans. »

Inutile de dire que ces visions du soin, du souci, de l'attention à l'autre entrent en résonnance avec l'idée que nous nous faisons de la *cura* au PRé. Car de notre point de vue, tout nous éloigne culturellement de la philanthropie à l'américaine, et pas uniquement en regard de la procédure de reconnaissance publique et de la fiscalité.

Notre vison de la *cura* est pareillement à mille lieux des bonnes œuvres de l'Angleterre victorienne, ou de la compassion du christianisme social ou encore du personnalisme du philosophe catholique français Emmanuel Mounier, fondateur de la revue *Esprit*. Le but n'est évidemment pas de revenir à la France, fille aînée de l'Eglise, pays de la charité. Certes Nicolas Sarkozy ou Martine Aubry ont pu y recourir en France un temps ou s'y essayer (maladroitement), comme pour témoigner sans doute de leur volonté respective de changer de logiciel politique, avec le succès que l'on sait, mais justement, ce n'est pas une raison pour reprendre tel quel ce concept anglo-libéral, décalé par rapport à la réalité de notre société, de nos institutions, et décalé par rapport aux attentes des Français. D'autant que nous en avons déjà un à disposition qui ne demande qu'à être réactivé : la *cura*, le soin.

En France, en Europe, il faut bien soutenir ce qui peut se faire et se développer à l'échelle des existences individuelles et familiales : l'entraide, la solidarité, et à une échelle plus collective, la coopération, qui sont les seules voies opérationnelles acceptables. A l'échelle nationale, celle du pays, des institutions, des régions, des collectivités, les enseignants, les parents pourraient donner une heure de plus à leur école et à l'accompagnement des enfants, les salariés pourraient donner un jour de travail supplémentaire (un jour de fêtes religieuses par exemple) à leur pays; les gens les plus riches pourraient donner, à la faveur d'un une cause nationale importante, ou d'une catastrophe engageant à la solidarité. Ce serait *extra*, comme la chanson. Sur le papier, tous les problèmes seraient traitables, voire résolus en tout ou partie.

Sauf que ça ne se passe jamais comme ça, en tous les cas, pas ici, ou pas assez et pas suffisamment dans la durée.

C'est là où le mécanisme de l'impôt pourrait intervenir, retrouver son sens si on arrêtait de le dévaloriser aux yeux de Français, tous gouvernements confondus, ou de le dévoyer en l'affectant à autre chose qu'annoncé. Car la *cura* a besoin d'être financée pour être pratiquée. D'où l'utilité qu'il y aurait en France d'envisager sérieusement la question de la progressivité fiscale au lieu de brandir sans arrêt des épouvantails qui ne permettent que de cacher la réalité ou de sauvegarder parfois des intérêts peu collectifs.

Ou alors, il faudra que les dirigeants assument de dire que l'impôt progressif n'est pas de leur point de vue un fondement de la cohésion sociale de la République Française. Car enfin, si la fiscalité française nourrit une telle défiance chez les Français, un tel sentiment d'injustice, ce n'est pas par hasard, ou qu'ils seraient mal informés ou qu'ils auraient mal compris. C'est aussi la résultante de constructions fiscales compliquées, souvent incompréhensibles, parfois injustes : on prélève la CSG sur les revenus les plus faibles pour la redonner sous forme de primes à l'emploi, et encore tout le monde n'en bénéficie pas. Ajoutons à cela que les plus pauvres, ceux qui paient la CSG, mais pas l'impôt sur le revenu, sont exclus des réductions d'impôts liés notamment aux dons et de ce que peut ménager en termes « d'avantages » le quotient familial...

Pour réussir la transition écologique et énergétique, il est souvent fait appel aux nécessaires modifications de comportements auxquels les populations mais aussi chaque individu sont invités à se soumettre. Dans le choix et la réduction de ses achats, dans le tri de ses déchets, dans une conversion à une certaine frugalité, dans l'incitation à manger un fruit plutôt que du sucre, à modérer encore plus, voire à délaisser la consommation de vin et d'alcool, à baisser sa consommation d'électricité ou d'eau, de papier et de plastiques, dans une restriction de ses modalités de déplacement, etc. Comme si c'était LA solution.

Comme si ce qui était en question n'était pas le modèle économique lui-même. Bien sûr que rien ne pourra se faire sans mobilisation citoyenne. Elle est même essentielle. Mais à trop surinvestir l'individu de responsabilités, on en viendrait presque à dédouaner les pouvoirs publics, les Etats, mais aussi les acteurs économiques de leurs propres et importantes responsabilités, de la part qu'il leur incombe nécessairement et prioritairement dans la mise en place d'un nouveau paradigme. Comme dans l'élaboration stratégique de la transition elle-même et surtout dans son financement et les mesures d'accompagnement de justice sociale pour ne pas pénaliser les plus défavorisés.

Avec Hans Jonas, on voit bien que l'éthique privée ne suffit pas, pour passer le cap de la transition énergétique : il faut une éthique publique politique. Les gestes individuels ne sont pas inutiles, mais insuffisants au niveau du paradigme à changer. On proclame la fin de l'Homo economicus, on recourt tous azimuts aux sciences cognitives, on invente une nouvelle discipline, l'économie comportementale et on en profite pour imposer de nouveaux comportements. Notre ami Henri Bergeron (6) - avec Patrick Castel, Sophie Dubuisson-Quellier, Jeanne Lazarus, Étienne Nouguez, Olivier Pilmis - dans *Le biais comportementaliste*, s'est penché sur ce nouveau phénomène (à la mode ?) pour le comprendre et en souligner les limites.

Avec ses collègues, il pointe notamment les limites des *nudges* qui tout utiles puissent-ils être sont érigés en alpha et omega de la solution au problème. De grandes figures tels l'américain Richard Thaler (7) et Cass Sunstein (*Nudge : La méthode douce pour inspirer la bonne décision*, 2008) ont proposé d'utiliser ces *nudges*, ces biais pour formuler des instruments d'action publique, visant à exploiter la rationalité individuelle pour orienter les décisions de chacune et chacun dans le sens de l'intérêt général. Lauréat du prix Nobel d'économie, Richard Thaler théorise ce qu'il appelle lui-même le modèle du "paternalisme libertarien", forme de

manipulation bienveillante conçue pour nous guider à prendre les bonnes décisions et à corriger nos comportements. En modifiant la disposition de la nourriture dans une cantine et en rendant la salade plus directement accessible que le hamburger ou tel ou tel produit lipidique, on escompte que les individus soient plus tentés de prendre une salade, ce qui ferait que les gens mangeraient plus sainement, seraient moins sujets à l'obésité et auraient donc moins de maladies nécessitant de déployer de l'argent public, etc.

Les *nudges* ont fini par conquérir les esprits. Un bon nombre d'États et d'organisations internationales ont ouvert des « *Nudge Unit* », des centres de recherche, des laboratoires. Mais pour quel résultat ?

Henri Bergeron et ses collègues notent que le *nudge* n'a pas vraiment pris, Ils y voient pour l'instant avant tout un phénomène de mode porté par la notoriété de son parrain.

Ils proposent surtout une critique théorique et politique très intéressante du *nudge* qui semble - ou a facilement tendance à - réduire tous les problèmes sociaux à des problèmes de comportement. *Last but not least*, le *nudge* menacerait selon eux un élément essentiel de la démocratie : l'association du sujet, c'est-à-dire de l'individu et du consommateur qu'il est, à la délibération sur la définition du bien commun. Niant ou négligeant ainsi, ce qui n'a rien d'accessoire de notre point de vue aussi, le fait que les individus sont aussi des citoyens ou qu'ils aspirent à l'être de plus en plus.

Se poser la question des limites ou des illusions de l'économie comportementale nous semble être de bon aloi.

Comme se départir de la conviction, qui n'est qu'une illusion, que le marché « libre et non faussé », la pression d'ONG à la pointe du combat, la finance verte ou encore le *Name and Shame* qui stigmatise les industries du carbone, pourraient suffire à engager massivement et au bon rythme les firmes productrices d'énergie dans la transition. Il n'y a pas suffisamment à attendre du comportement vertueux des citoyens ou des entreprises, encore moins du marché qui a besoin d'être domestiqué, pour être à la hauteur, dans les temps, des enjeux de la transition énergétique & écologique. D'autant que le « signal prix » est déterminant : les prix des énergies des compagnies minières et pétrolières resteront encore pour un temps inférieurs à ceux des solutions décarbonées.

Il faut donc que ces signaux soient corrigés pour orienter le choix vers des « énergies propres ».

Comme il faut éviter les messages contradictoires en régulant, voire en interdisant dans certains endroits, la prolifération des écrans vidéo publicitaires énergivores qui constituent par ailleurs une pollution lumineuse pour l'Homme (au même titre que la pollution visuelle ou sonore en flot continu qui continue d'envahir les espaces publics). Il ne s'agit pas ici de se contenter de dénoncer l'industrie publicitaire ou de l'exonérer de ses responsabilités, elle qui contribue aussi à la croissance économique, mais de trouver des solutions, car on voit combien, par manque de régulation, elle peut aussi être vue comme quelque chose de contre-productif, comme empêchant une bonne compréhension de l'urgence écologique et retardant les bons gestes à adopter dans notre consommation.

Nous pensons, avec Thierry Libaert, à qui les ministres Elisabeth Borne et Brune Poirson ont confié le 20 septembre 2019 dernier une mission relative au rôle de la publicité dans la transition écologique (qui vient opportunément prolonger une première réflexion qu'il a faite en 2015 sur « les nouveaux imaginaires du développement durable ») que « la transition écologique s'est trop longtemps focalisée sur une approche trop strictement économique : économie de fonctionnalité, collaborative, décroissance, nouveaux indicateurs de développement, économie circulaire, L'impression dominante était que la réussite de la transition était une affaire d'économistes dans laquelle le citoyen n'avait pas sa place. C'est croire que les graphiques,

chiffres et courbes peuvent être des déterminants de l'histoire, alors même que le moteur de nos évolutions réside surtout dans nos représentations et notre imaginaire.

La publicité, parce que sa mission principale est de nous faire vendre en permanence de nouveaux produits et services, a une responsabilité majeure. D'abord parce qu'elle participe directement d'un modèle économique de croissance basé sur un modèle de consommation aux conséquences environnementales majeures, mais aussi et surtout parce qu'elle nous diffuse un modèle où notre idéal de bonheur reposerait sur notre capacité à consommer toujours plus. Bizarrement et en dehors des mouvements liés à la décroissance ou des critiques sur les dérives en matière d'affichage externe ou de greenwashing, la publicité a rarement été analysée dans sa responsabilité face à la nécessaire transition écologique. J'ai constaté que ce sujet était très clivant, Certains pensent que la publicité est un facteur dominant d'empêchement de renouvellement d'un système économique qui court à sa perte, et d'autres pensent que la publicité n'est qu'un reflet de notre époque, que sa responsabilité est infime. Beaucoup de publicitaires utilisent l'argument que la publicité n'aurait pas de responsabilité propre car elle ne serait qu'un reflet de nos évolutions. »

Pourquoi ne pas mettre en place un dispositif qui réduirait les imprimés publicitaires non désirés? Ou faudra-t-il en passer par une taxe pour la transition écologique pour responsabiliser, discipliner la publicité?

Qui peut gérer l'ensemble de ces signaux en faisant se combiner ce qui est nécessaire en termes de normes, communications, taxes, d'organisations de marchés de permis d'émissions ? Qui peut le faire en agissant dans le même temps du côté de l'offre en procédant ou en faisant procéder aux investissements utiles dans les programmes zéro carbone et dans la recherche ? Qui peut agir en matière de transition énergétique pour orienter les comportements des populations ?

Qui peut agir pour compenser les inégalités de revenus qui empêchent les populations les moins aisées, les plus défavorisées, mais qui n'ont pas moins besoin de se déplacer, à accepter certaines mesures ?

On voit bien en France, après l'épisode des « Bonnets rouges » et des « Gilets jaunes », que toute politique climatique doit veiller à offrir des alternatives à des prix pour le moins équivalents, pour le mieux plus bas.

La vérité, c'est que contrairement à Vaneigem qui se défie de l'Etat (pour ne pas dire qu'il le rejette), seuls les Etats détiennent la clé pour inciter, voire contraindre des industries qui sont gouvernées principalement par des opportunités de profit. Seuls les Etats ont le pouvoir de mener une politique climatique complète. Seuls les Etats ont la légitimité pour élaborer, valider une stratégie collective de sortie et la gouverner, et dire la vérité au pays de Descartes : l'heure de l'électricité H24 a sans doute sonné, surtout si on devait se passer du nucléaire.

Car la transition écologique, cela se gouverne, cela ne se laisse pas à la seule (bonne) volonté du marché.

Pas davantage à la seule fantaisie des particuliers (ou des entreprises) qui ne manquent certainement pas de bonnes intentions quand par exemple, dans les grands métropoles, ils décident d'implanter une ruche sur le toit de leur immeuble ou de leur maison. Sauf que ces expérimentations ont leurs limites et peuvent même être contre-productives en matière de protection de la biodiversité. Plusieurs études, dont une de l'université de Cambridge en 2018 et plus récemment une française menée par Isabelle Dajoz, biologiste, professeure à l'université Paris-Diderot (parue en septembre 2019 dans la revue scientifique anglo-saxonne *Plos One*) montrent qu'un trop grand nombre de ruches est préjudiciable aux autres insectes pollinisateurs, leurs congénères, les abeilles sauvages, les papillons, les coléoptères, les mouches, les guêpes tout aussi utiles, qui disparaissent. A Paris par exemple, il faudrait diviser par 25 le nombre des ruchers et passer de 2500 (et encore le nombre réel doit être plus grand) à 100 (300 maximum).

Pour réguler la concurrence entre ruches, il a été calculé qu'il ne faudrait pas plus de 1 à 3 ruches / km². Car il n'y a pas assez à butiner dans une ville comme Paris qui compte moins de 25% d'espaces verts, pas suffisamment de ressources en pollen et nectar. Paris n'est pas Londres qui compte plus d'arbres que d'habitants au point que la capitale britannique est considérée par les experts de l'Onu comme une fôret.

Cette question du gouvernement de la transition énergétique & écologique, de la préservation de la biodiversité

- de la « gouvernance », comme on dit également empruntant ainsi au vocabulaire de l'Ancien régime, mais surtout à celui du monde anglo-saxon de l'entreprise et aux résolutions de la *Trilatérale* depuis 1975, témoignant surtout du désengagement de l'Etat-providence, d'un glissement sémantique idéologique de l'intérêt général vers celui des particuliers - est du reste devenu un des gimmick du PRé. Repris depuis sa création en 2010 par beaucoup d'autres depuis (un groupe de l'écologie politique s'en était même emparé à l'époque pour porter le message en choisissant de s'appeler « groupe GTE » comme *Gouverner la Transition écologique*, au sein d'EELV notamment).

A défaut de ce gouvernement nécessaire, c'est le retour assuré de l'épuisement psychologique, de « la goutte d'eau qui fait déborder le vase » et le prétexte en parallèle pour les entreprises d'être dans le *wait and see*, autrement dit, dans le *Business as usual*.

- (1) Le Principe Espérance, tome III: Cinquième partie, « Das Prinzip Hoffnung », paru en RDA entre 1954 et 1959, (Collection Bibliothèque de Philosophie, Gallimard 1991), par Ernst Bloch philosophe allemand (1885-1977). Ce livre prolonge des thèses formulées dès 1918 par L'Esprit de l'Utopie et développées par les œuvres suivantes, Le Principe Espérance devait marquer la rupture entre Bloch et le marxisme officiel. Il y livre l'idée que la reconquête de soi entreprise par l'homme, le dépassement du règne de l'aliénation et de la marchandise, la réalisation de ce monde nouveau dont toutes les utopies sont l'anticipation abstraite en un mot: le projet même du marxisme ne sont pas encore accomplis. Pour Bloch, le système hégélien est un carcan à briser pour se libérer de l'envoûtement de l'anamnèse et penser le futur.

 Le Principe Espérance remet en cause toute idée de système: il s'ouvre sur le futur de l'homme et du monde. Tel est le sens de l'affirmation de ce principe que la sécularisation de la religion permet d'identifier comme celui de l'Espérance.

 Voir aussi Ernst Bloch: Du rêve à l'utopie, (Entretiens philosophiques), (Hermann, 2016), textes choisis et préfacés par Arno Miinster
- (2) « Préférer la destruction du monde à une égratignure de mon petit doigt », in Traité de la nature humaine, (1730) par David Hume (1711-1776).
 - « Si une passion ne se fonde pas sur une fausse supposition et si elle ne choisit pas des moyens impropres à atteindre la fin, l'entendement ne peut ni la justifier, ni la condamner. Il n'est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde entier à une égratignure de mon petit doigt ; Il n'est pas contraire à la raison que je choisisse de me ruiner complètement pour prévenir le moindre malaise d'un Indien ou d'une personne complètement inconnue de moi. Il est aussi peu contraire à la raison de préférer à mon plus grand bien propre un bien reconnu moindre et d'aimer plus ardemment celui-ci que celui-là. Un bien banal peut, en raison de certaines circonstances, produire un désir supérieur à celui qui naît du plaisir le plus grand et le plus estimable ; et il n'y a là rien de plus extraordinaire que de voir, en mécanique, un poids d'une livre en soulever un autre de cent livres grâce à l'avantage de sa situation. ... Bref, une passion doit s'accompagner de quelque faux jugement pour être déraisonnable ; mais alors ce n'est pas la passion qui est déraisonnable, c'est le jugement ».

 Pour le philosophe écossais, père de l'empirisme, il n'y a pas vraiment de lutte intérieure entre la passion et la raison : ce sont les
- passions qui dictent nos buts et nos volontés. Seul le souci d'éprouver un plaisir ou d'éviter une souffrance guide notre action au quotidien. Il ne les oppose pas. Mais la raison arrive après coup. Elle peut certes diriger nos aversions ou notre désir, mais non leur donner leur impulsion initiale, si bien qu'« il n'est pas contraire à la raison de préférer la destruction du monde à une égratignure de mon doigt ». Seule la passion règne sur nos « préférences ».

 (3) Henry David Thoreau est né à Concord dans le Massachusetts aux Etats-Unis en 1817. Il a 20 ans lorsqu'il découvre un texte intitulé
- Nature, dans lequel son auteur, l'ancien pasteur Ralph Waldo Emerson, propose une réflexion inédite sur la place de l'homme au sein de la nature. Thoreau rencontre Emerson qui enseigne alors à l'Université de Harvard, et qui l'initie au transcendantalisme... Les deux hommes se lient d'amitié même si ils finiront par s'éloigner l'un de l'autre progressivement. Aujourd'hui, le nom de qui dit Thoreau dit avant tout Walden, ce livre dans lequel il relate les deux ans et deux mois de vie qu'il a passés dans une cabane construite de ses propres mains.
- (4) Les Révoltes logiques est une revue française du Centre de recherche des idéologies de la révolte, ayant fait paraître seize numéros aux éditions Solin, entre 1975 et 1981. Animée entre autres par Jacques Rancière, elle prend ses distances avec la pensée de Louis Althusser et se tourne vers celle de Michel Foucault.
- (5) Serge Guérin est sociologue, consultant, spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société, des enjeux de l'intergénération et des théories du care via la notion d'accompagnement et d'écologie sociale. Professeur à l'INSEC Paris, directeur du master "Gestion des établissements de santé", enseignant en master Politiques gérontologiques à Sciences Po Paris, chercheur associé au Centre Edgar Morin (iiAC EHESS-CNRS). Rédacteur en chef de Réciproques (revue de recherche sur la proximologie, soutien aux aidants familiaux et informels). Cofondateur et vice-président du Labo des Histoires. Vice-président de l'Union nationale des instances de coordination, offices et réseaux de personnes âgées (UNIORPA), association qui regroupe les Offices municipaux de personnes âgées. Membre du Conseil de l'âge du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA, institution dépendante de France Stratégie chargée d'évaluer et proposer au gouvernement des politiques

- publiques en faveur de l'accompagnement des familles, de l'enfance et des personnes âgées) au titre des personnalités qualifiées. Derniers ouvrages parus : Les Quincados (Calman Lévy, 2019), La Silver économie, La Charte (2018); La Guerre des générations aura-t-elle lieu? Avec Pierre-Henri Tavoillot (Calmann-Lévy, janvier 2017).

 Serge Guérin est membre du conseil scientifique du PRé.
- (6) Henri Bergeron est sociologue, enseignant chercheur CNRS, membre du Centre de Sociologie des Organisations (CSO). Cotitulaire chaire "numérique, organisations et affaires publiques" à Sciences Po, directeur du master Organisations et Management des Ressources Humaines, d'Axe Santé (Laboratoire Interdisciplinaire d'Evaluation des Politiques Publiques) et coordinateur scientifique de la Chaire Santé de Sciences Po-FNSP. Henri Bergeron poursuit ses recherches sur les politiques de santé et les transformations des pratiques et de la profession médicale en étudiant divers objets : drogues illicites, alcool, obésité, recherche médicale, santé publique. Il mobilise les outils de la sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux et mais surtout de la sociologie des organisations afin de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les processus de formation de l'action publique et dans ceux qui président aux reconfigurations des champs organisationnels et institutionnels. Il est particulièrement intéressé par les liens entre savoir, expertise et politique, et de manière plus générale, au changement organisationnel et institutionnel. Co-directeur du «domaine santé» aux Presses de Sciences Po.
 Dernières publications : Le biais comportementaliste (Presses de sciences Po, 2018) avec Patrick Castel, Sophie Dubuisson-
 - Dernières publications: Le biais comportementaliste (Presses de sciences Po, 2018) avec Patrick Castel, Sophie Dubuisson-Quellier, Jeanne Lazarus, Étienne Nouguez et Olivier Pilmis; Evaluation de quatre actions du Plan gouvernemental de lutte contre les conduites addictives (2013-2017), avec Louise Lartigot-Hervier, Patrick Hassenteufel, Francisco Roa Bastos (LIEPP Report, janvier 2018), Sociologie politique de la santé, avec Patrick Castel (PUF, 2018).

 Henri Bergeron est membre du conseil scientifique du PRé.
- (7) Richard Thaler a reçu le Prix Nobel d'économie en 2017 pour son livre s'intitule Misbehaving : les découvertes de l'économie comportementale